ACT RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

APPARTEMENTS DE COORDINATION THERAPEUTIQUE

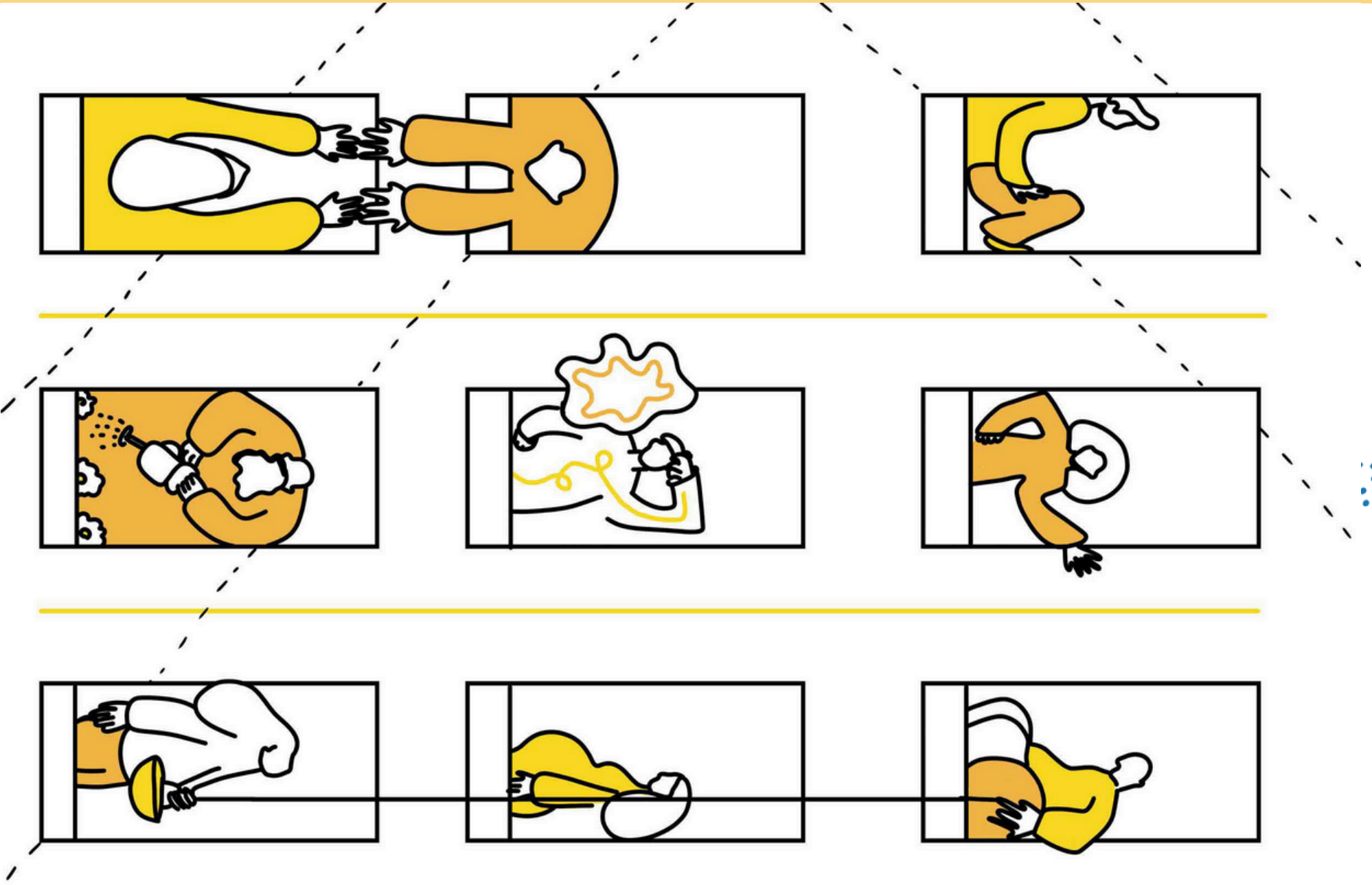

FONDATION DE NICE
Patronage Saint-Pierre Actes
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Table des matières

REFUSER LA FATALITE DE L'EXCLUSION 01
Le mot de la fondation

LE DOMAINE D'ACTIVITES SANTE ET ADDICTIONS 07

LES CHIFFRES CLÉS 10
Présentation graphique

MISSIONS ET FONCTIONNEMENT 12
Le Colloque de la Fédération Santé Habitat
Parcours de soin
Accompagnement social
Soutien psychologique
Journée d'expression des personnes accompagnées
Les ateliers collectifs

GRAND FORMAT 20
Le Développement du Pouvoir d'Agir

CONCLUSION 22

REMERCIEMENTS 23

FONDATION DE NICE
Patronage Saint-Pierre Actes
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

REFUSER LA FATALITÉ DE L'EXCLUSION

En 2024,

la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, en apportant des réponses aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de chaque personne accompagnée.
Nos engagements ont pour but de changer les représentations sur la pauvreté, d'expérimenter des pratiques et des actions sociales innovantes, de mettre la personne en situation de choisir librement son chemin de vie.
Il s'agit de développer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées.

Grâce à l'action de nos 479 salariés-ées réparti.es sur 24 sites sur tout le département des Alpes-Maritimes, à un budget de fonctionnement de 32 millions d'euros, la Fondation accompagne près de 12 000 personnes chaque année et gère 593 logements dont 55 lui appartiennent et dans lesquels sont hébergés les publics.

Un tiers lieu alimentaire et durable, composé d'un jardin solidaire, d'une épicerie sociale et d'une épicerie solidaire itinérante viennent compléter les actions des secteurs, permettant de favoriser le bien être, le pouvoir d'agir et la mixité sociale des personnes accompagnées.

Nous sommes également membres du groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) Un Chez Soi d'Abord créé en 2019 avec Isatis et l'association hospitalière Sainte-Marie, qui loge et accompagne 100 personnes ayant des troubles psychiques, en situation d'errance.

Nos interventions se déclinent dans 3 secteurs autour de 8 domaines d'activités stratégiques :

Le Secteur Accompagnement Social et Médico-Social,

qui se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques : Santé/Addictions, Hébergement/Logement et Asile/Insertion qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger, mettre à l'abri des personnes sans domicile stable, des personnes migrantes, des personnes en situation de grande précarité, des personnes avec des maladies dégénératives et invalidantes.
- Accompagner les personnes vers l'accès aux droits, l'accès au logement, l'accès à l'emploi.
- Prévenir les expulsions locatives en intervenant de façon précoce auprès des ménages en difficultés.
- Proposer un soutien individualisé aux personnes vivant avec des addictions, et mettre en place des actions de réduction des risques et dommages.

Ce secteur concentre 72 % des logements gérés par la Fondation (425 sur 593) et a la particularité de se déployer dans 12 communes dans les vallées. Ses activités mobilisent 50 % du budget de la Fondation. Il a notamment étendu en 2024 les actions de son Unité Logement d'Accompagnement Mobile sur l'Ouest du département.

Le Secteur Accès à l'Emploi,

repose sur le principe de « l'emploi d'abord », selon lequel toute personne a en elle les ressources pour travailler. La reprise d'activité est abordée comme un moyen d'accès à l'autonomie, accessible à tous.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques : la relation entreprises, l'inclusion par l'activité économique et l'accompagnement vers l'emploi qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Développer un réseau d'entreprises dans le but de mettre en relation offres et demandes d'emploi (Cap entreprise, Travailleurs Handicapés Objectif Emploi).
- Mettre en situation de travail au travers des activités de ressourcerie et de rénovation second œuvre (atelier d'adaptation à la vie active, chantier d'insertion, entreprise d'insertion, Premières Heures en Chantier).
- Accompagner vers l'emploi les allocataires du RSA (Flash emploi, Appui Intensif Emploi, Dynamique emploi séniors, Plateforme emploi), les déplacés de guerre Ukrainiens
- Accompagner à l'emploi et vers un logement pérenne des personnes accueillies en CHRS ou bénéficiaires de la protection internationale (plateforme emploi, projet COACH).

- Aller à la rencontre des personnes sans abri en leur proposant un accès à l'emploi direct : Equipe Mobile Emploi.
- Définir un projet professionnel pour des personnes en situation de handicap (Etablissement et Service de Pré-Orientation).
- Intervenir en maison d'arrêt pour préparer la sortie.
- Favoriser la mobilité grâce à notre Auto-école Sociale et la mise à disposition de véhicules.
- Lutter contre la précarité énergétique (l'action éco-énergie).

Le secteur accès à l'emploi est étendu de Grasse à Menton, il concentre ses actions sur la bande littorale et déploie ses actions sur 12 sites. Il a intégré en 2024 deux nouveaux sites liés à l'extension des actions Appui intensif emploi et Redynamisation emploi séniors sur Nice.

Le Secteur Enfance-Jeunesse-Familles,

réunit les établissements et services œuvrant pour la protection de l'enfance et dans le soutien aux jeunes adultes en situation de grande précarité.
Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.es, jeunes majeur.es confié.es par l'Aide Sociale à l'Enfance ainsi qu'à leurs familles.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques, l'enfance, la jeunesse et le milieu ouvert, qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger, accompagner des enfants dès l'âge de 3 ans, des adolescent.es et des jeunes majeur.es tout en favorisant l'accès à l'autonomie (4 maisons d'enfants à caractère social, enfants, adolescents, jeunes adultes, service appartements).
- Héberger, soutenir et faciliter l'intégration des mineurs.es non accompagné.es et leurs enfants (service mineur non accompagnés dans le diffus).
- Assurer la mise à l'abri ainsi que l'insertion sociale et professionnelle de jeunes (18 à 25 ans), en situation complexe sur le plan familial, social et souvent sans solution de logement (Plateforme de Services Jeunes).
- Apporter un soutien matériel et éducatif aux enfants et à leurs familles (Action Educative à Domicile, Placement A Domicile).
- Représenter et accompagner les mineur.es victimes en justice (service Pélican d'administrateurs ad hoc).
- Maintenir les liens familiaux malgré l'incarcération (Service d'Accompagnement à la Parentalité).
- Lutter contre le décrochage scolaire à travers des activités éducatives et une pédagogie permettant à chacun d'exprimer ses talents (Lieu Ressources).

Le secteur a réorganisé le domaine de l'Enfance en 2024 et accueille désormais des enfants confiés dès l'âge de 3 ans.

Le Siège Social,

complète les interventions de ces directions opérationnelles par des fonctions supports : la direction générale, l'unité RH, la DAF, la direction de l'immobilier complétées d'une responsable communication et levée de fonds. Elles apportent une expertise par leur soutien technique et garantissent le respect des réglementations.

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence des 2 orientations stratégiques de la Fondation :

Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :

- Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineur.es et majeur.es, en vue de les rendre davantage actrices de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.
- Consolider l'identité managériale de la Fondation basée sur davantage d'horizontalité, associant le collaborateur-trice à la chaine de décisions pour favoriser l'engagement, susciter des initiatives et des projets, en privilégiant l'expérimentation ainsi que la méthode essai-erreur.
- Favoriser des comportements responsables (consom'acteurs, éco citoyens…) au niveau des salariés-ées et des personnes accompagnées.

L'innovation sociale afin de :

Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.
Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.

3 faits marquants en 2024

Une année d'avancée pour l'emploi dans notre secteur avec l'extension du Ségur pour tous

Le 4 juin 2024, le gouvernement décidait par arrêté d'étendre le bénéficie de la revalorisation salariale dite « Ségur pour tous » de 238 euros bruts pour tous les salariés de notre branche soit 147 salariés pour la fondation (secteur accès à l'emploi, siège social, fonctions administratives et services généraux, direction) injustement exclus depuis 2022.
Nous réclamions cette mesure afin de rétablir une égalité de traitement au vu de l'égale contribution de tous aux missions de solidarité de la Fondation. Saluons cette avancée positive en faveur d'une meilleure reconnaissance des contributions de l'ensemble de nos métiers. Hélas, cette revalorisation salariale qui représente un coût de 700 000 euros sur 2024 intégrant la rétroactivité n'a pas été intégralement compensée par l'Etat et a fragilisé notre équilibre budgétaire.

La réorganisation du siège social

Afin d'anticiper le départ en retraite de notre Daf prévue en 2026, nous avons restructuré le siège social autour de fonctions de responsable RH, administrative/financière et paye en vue de doter chaque unité d'un expert fonctionnel.
Nous avons également accompagné le déploiement d'un nouveau SIRH et d'un logiciel de dématérialisation du circuit de la facture afin de moderniser et sécuriser nos process.
Nous travaillerons en 2025 à structurer l'échelon supérieur de direction des fonctions support RF et DAF.

Le développement malgré les incertitudes budgétaires et des coups d'arrêt

Malgré un contexte d'austérité, nous avons continué à développer nos actions en complétant nos interventions à l'Ouest du département (Unité logement d'Accompagnement mobile sur la prévention des expulsions locatives à Grasse-Cannes-Antibes), à Nice (extension des actions d'accompagnement des allocataires du RSA) et au bénéfice d'enfants dès 3 ans placés au titre de la protection de l'enfance.

L'action d'accompagnement à l'emploi des déplacés de guerre Ukrainiens s'est arrêtée prématurément en novembre 2024 suite à des réductions budgétaires comme l'équipe mobile emploi.

La non compensation du Ségur, les annonces tardives de réduction de subvention nous ont mis en difficulté et ont entrainé des suppressions de postes (Plateforme de services jeunes, SPEL, Halte de nuit, Flash Emploi, Cap entreprise, Equipe mobile Emploi…..). Cela doit nous engager à la prudence en 2025.

Les perspectives 2025

- Préserver l'emploi et le périmètre de nos actions : obtenir la compensation du Ségur pour 2024 soit environ 500 000 euros à la suite du recours formé contre l'Etat ainsi que des crédits supplémentaires pour 2025
- Accompagner la restructuration des fonctions support du siège social face aux enjeux
- Poursuivre l'expérimentation d'actions innovantes dans le but de répondre aux besoins d'accompagnement du public : recherche-action avec l'Université sur le mandat numérique dans l'activation des aides sociales, valorisation du travail-pair, extension du Un Chez Soi jeunes, accueil durable et bénévoles d'enfants placés chez des tiers…

La Fondation de Nice refuse la fatalité de l'exclusion. En 2024 le secteur accompagnement social et médico-social a fortement contribué à l'atteinte de cet objectif. Il a agrandi son territoire d'intervention sur la zone Antibes/Cannes/Grasse afin de décliner des actions de prévention du mal-logement et des expulsions locatives tout en s'adaptant à la transformation de la typologie du public demandeur d'asile.

L'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement est restée au cœur des réflexions et des pratiques ; deux évaluations au CHRS et au CSAPA ont mis en avant la qualité du travail fourni par les professionnels de ces deux équipes. Affichant une volonté d'innover en continu pour améliorer et enrichir ses pratiques, la Fondation de Nice a confié à Hétis la réalisation d'une capitalisation de son expérience dans le champ de la pair aidance, particulièrement représentée dans le secteur accompagnement social et médico-social. Ce travail a permis de valoriser les apports du savoir lié au vécu, clarifier le positionnement de la Fondation et va permettre un plus grand rayonnement de l'organisation sur ces questions.

En outre, les activités déployées au sein du tiers lieu alimentaire et durable Lou Pantaï (épicerie et jardin) contribuent à œuvrer pour une transition écologique et solidaire, visant à réduire les dépenses contraintes des ménages en matière d'alimentation, d'énergie et de mobilité, sensibiliser les salariés et les personnes accompagnées à des comportements plus éco-responsables.

Ces développements et adaptations se sont déroulés dans un contexte d'incertitude budgétaire et sur des délais d'exécution contraint. Malgré cela, les équipes du secteur social et médicosocial ont relevé des défis importants en 2024, poursuivi leur accompagnement auprès des publics les plus vulnérables, en lien étroit avec des partenaires associatifs et les financeurs. La prévalence des troubles psychiques parmi les personnes accompagnées est constatée par les professionnels de terrain depuis 2022 ; cette question est au cœur des préoccupations de l'organisation et une augmentation du nombre d'évènements indésirables graves a été constatée en 2024.

Certaines files actives ont également fortement augmenté en 2024, comme par exemple celles du CAARUD ; plusieurs équipes se posent la question de la fluidification des dispositifs et mettent en place des actions concrètes dans ce sens.

Nous avons poursuivi la mise en place d'approches simultanées autour de l'accès au logement et l'accès à l'emploi dans le cadre de l'action COACH initiée par la DIHAL en lien avec le CHRS et la plateforme emploi en vue d'accentuer le décloisonnement des approches et favoriser la sortie vers le logement par des ressources liées à l'activité, dans une démarche d'aller vers et de renforcement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées. Un cycle de formation autour du développement du pouvoir d'agir a démarré en 2024 et se poursuivra, avec comme objectif la montée en compétences de l'ensemble des professionnels sur ce sujet.

Pour 2025, nous poursuivrons avec conviction nos missions de solidarité envers un public vulnérable.

Zeina ZARIF-BRAYE
Directrice de secteur

Caroline POGGI-MAUDET
Directrice générale

LE DOMAINE D'ACTIVITES

SANTE ET ADDICTION

La prise en charge des personnes en situation de précarité et souffrant de maladies chroniques invalidantes et/ou d'addictions représente un enjeu majeur de santé publique. Ces publics, particulièrement vulnérables, nécessitent des dispositifs d'accompagnement adaptés, combinant une approche médicale, sociale et préventive.

Face à ces défis, le domaine d'activités santé et addiction regroupe plusieurs structures complémentaires : le Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA), le Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues (CAARUD), ainsi que les Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT). Ensemble, ces dispositifs s'efforcent de répondre aux besoins des personnes accompagnées, en tenant compte des réalités complexes auxquelles elles sont confrontées.

Ce rapport d'activités vise à mettre en lumière le fonctionnement et l'impact des actions menées au sein du domaine santé et addictions. Il s'attache à analyser les dynamiques d'accompagnement, à retracer les parcours des usagers, et à témoigner de l'engagement des professionnels qui œuvrent quotidiennement pour lutter contre les addictions, l'exclusion, la précarité et l'isolement. Chaque structure contribue, à sa manière, à offrir un cadre bienveillant et structurant, favorisant l'accès aux soins, le soutien psycho-social et la réinsertion des personnes concernées.

34
PROFESSIONNELS

4
SITES D'ACCUEIL

En détaillant les missions, les interventions et les collaborations mises en place, ce rapport souligne également la nécessité d'une approche coordonnée et pluridisciplinaire.
La création du domaine d'activités santé et addictions en 2020 marque une avancée significative en ce sens, en permettant une meilleure articulation des pratiques professionnelles et une prise en charge plus cohérente des usagers.
Cette structuration favorise l'émergence de synergies entre les acteurs impliqués, renforçant ainsi l'efficacité et la portée des actions entreprises.

Plus qu'un simple état des lieux, ce rapport ambitionne d'être le reflet des réalités du terrain, à travers des témoignages de bénéficiaires et de professionnels. Il illustre la complexité des parcours de soins et d'accompagnement, tout en mettant en valeur les progrès réalisés et les défis restant à relever. Dans un contexte où les besoins en matière de santé et d'addictions évoluent sans cesse, il témoigne de la capacité d'adaptation et de l'engagement des équipes à proposer des solutions innovantes et inclusives pour améliorer la qualité de vie des usagers.

TOUR D'HORIZON 2024

L'année 2024 a été marquée par de nombreuses évolutions et dynamiques structurantes au sein de notre domaine d'activité, traduisant une volonté constante d'adaptation, d'amélioration de la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des personnes, ainsi que de soutien aux équipes.

Une capacité d'accueil renforcée en ACT:

En début d'année, la capacité d'accueil de nos ACT a été portée de **36 à 39 places**. Cette augmentation, bien que ciblée, reflète notre engagement à répondre aux besoins croissants du territoire en matière d'accompagnement médico-social de personnes vivant avec une pathologie chronique et en situation de précarité. Elle a nécessité un ajustement des moyens humains et logistiques, porté par les équipes avec professionnalisme et souplesse.

L'année a été marquée par le **démarrage des travaux** sur le site de **l'Olivetto**, lieu historique d'implantation du CSAPA. Ce chantier ambitieux est l'expression concrète d'un projet de modernisation, pensé pour améliorer les conditions d'accueil, les modalités de soin, et l'intégration du CSAPA dans son environnement urbain. Dans l'attente d'un retour dans les locaux rénovés, le CSAPA a été déménagé temporairement sur le site de Paul Montel. Ce transfert, mené sans rupture de service, a été un véritable défi logistique et humain, brillamment relevé par les équipes.

Une dynamique de qualité et de formation au CAARUD :

Le **CAARUD** a participé à une formation ciblée sur les **recommandations de bonnes pratiques professionnelles**. Ce moment d'apprentissage collectif a permis de consolider les postures professionnelles, de questionner les pratiques, et d'ancrer davantage encore la qualité dans le quotidien des accompagnements.

Évaluation du CSAPA et renforcement des dynamiques internes :

En octobre 2024, le **CSAPA a été évalué** dans le cadre de la procédure de la Haute Autorité de Santé. Cette évaluation a été l'occasion de valoriser les acquis, d'identifier des axes de progression, et de renforcer la dynamique qualité engagée depuis plusieurs années. **Les retours positifs** ont souligné l'engagement des professionnels et la cohérence des projets portés.

Évolutions d'équipe : départs, renouvellement et transmission

Deux collaborateurs ont fait valoir leurs droits à la retraite en 2024. Leur départ a été l'occasion de saluer leur parcours, leur **contribution précieuse**, et de valoriser la mémoire professionnelle qu'ils laissent derrière eux. De nouveaux professionnels ont rejoint nos équipes, apportant avec eux des compétences nouvelles, un regard neuf et une envie de s'investir au service des publics accueillis.

FAITS MARQUANTS 2024

Janvier

Augmentation de la capacité d'accueil aux ACT

Installation de 3 places supplémentaires aux ACT portant la capacité à 39 places d'hébergement

Avril

Nouvelle version du rapport d'activité

Le secteur social et médicosocial de la fondation de Nice a décidé de renouveler le format de ses rapports d'activités. Plus intuitifs, plus imagés, intégrant des témoignages de personnes accompagnées et de professionnels.

Mai

Colloque de la Fédération Santé Habitat (FSH)

Au mois de juin, l'équipe des ACT s'est rendue à Amiens pour participer à différentes conférences et débats autour du DPA et des thématiques liées à l'accompagnement des personnes accueillies aux ACT.

Octobre

Evaluation Externe du CSAPA

Le CSAPA a été évalué dans le cadre de la réforme de l'évaluation. Vous pourrez accéder à un retour détaillé de cette évaluation en page

Novembre

Déménagement temporaire du CSAPA

En prévision de gros travaux de réhabilitation du bâtiment du CSAPA, le service décide de se replier dans nos locaux au 1 B Paul Montel pour plusieurs mois.

Juin et Décembre

Formation RBBP (Bonnes Pratiques Professionnelles)

Les équipes du CSAPA et du CAARUD ont été formées aux recommandations des bonnes pratiques professionnelles en lien avec le référentiel d'évaluation de la HAS.

CHIFFRES-CLES 2024

Les éléments chiffrés ci-dessous sont basés sur l'année 2024. Vous y trouverez les données principales qui reflètent les actions du domaine d'activités santé/addictions.

RAPPORT ANNUEL 2023 JANVIER A DECEMBRE

NOMBRE D'ENTRETIENS

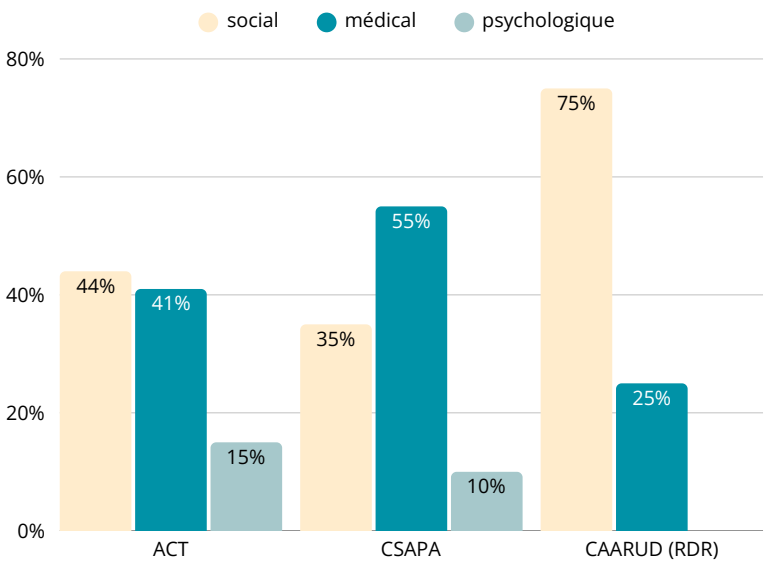

REPARTITION ETP

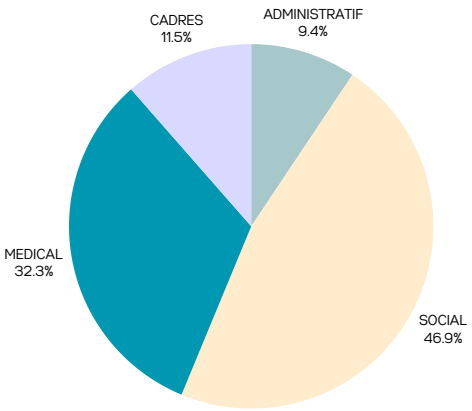

FINANCEMENT

1.480.529 €
ACT

1.052.595 €
CSAPA

1.023.132 €
CAARUD

NOMBRE DE PERSONNES ACCOMPAGNÉES

45	349	721
ACT	CSAPA	CAARUD

14 210 Kits injection
distribués au CSAPA

41 640 seringues stériles
distribués par le CAARUD

245 635 Mg
de Méthadone délivrée au CSAPA

ÉVOLUTION DES PRODUITS CONSOMMÉS (CAARUD)

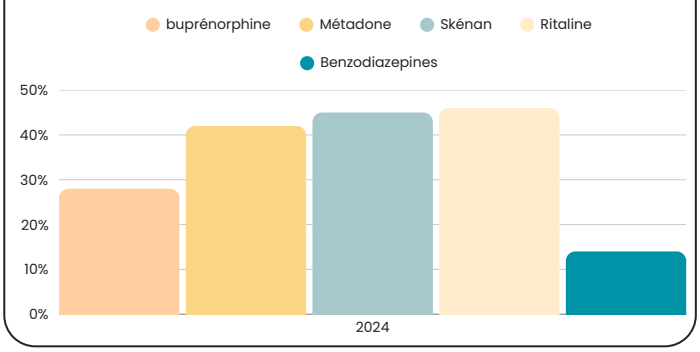

REFUSER LA FATALITE DE L'EXCLUSION

FONDATION DE NICE

CHIFFRES-CLES 2024

Les éléments chiffrés ci-dessous sont basés sur l'année 2024. Vous y trouverez les données principales qui reflètent les actions du domaine d'activités santé/addictions.

RAPPORT ANNUEL 2024 JANVIER A DECEMBRE

PRODUITS A L'ORIGINE DE LA PRISE EN CHARGE CSAPA

67 Médicaments et TSO* détournés

102 alcool

92 cocaïne ou crack

mais aussi 31 pour des opiacés, 37 pour le cannabis et 11 pour le tabac...

Taux d'occupation ACT

94% ACT

100% ACT HLM*

ÉTAT DES RESSOURCES DE LA FILE ACTIVE

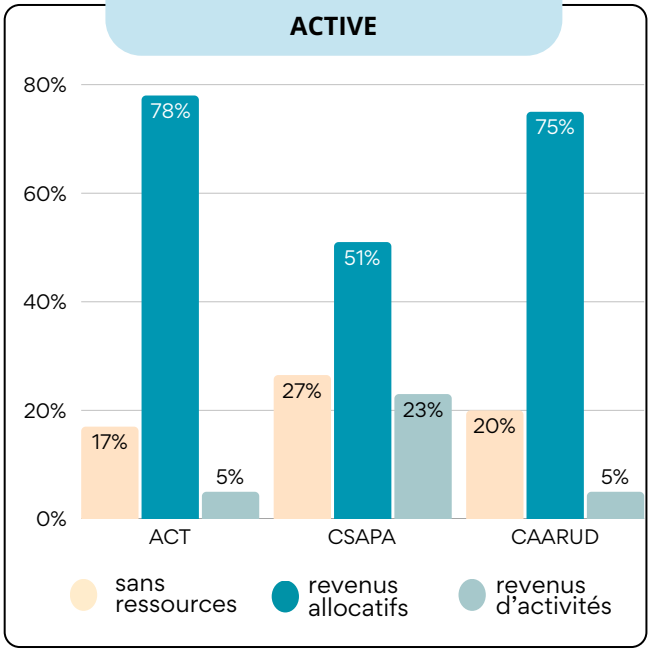

RÉPARTITION DE LA FILE ACTIVE PAR SEXE

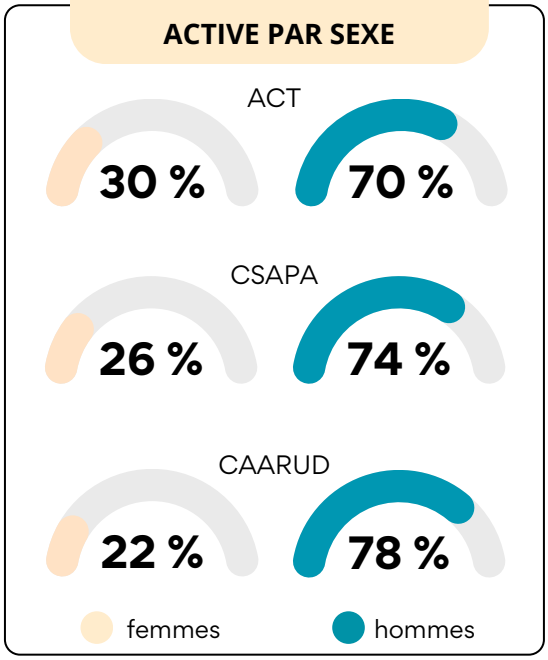

RÉPARTITION DE LA FILE ACTIVE PAR TRANCHES D'AGE

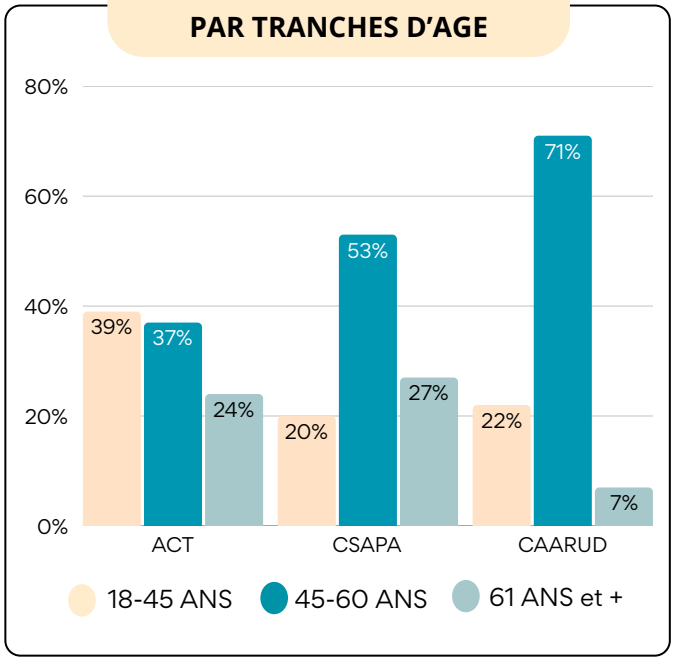

REMERCIEMENTS

Nous remercions l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui finance intégralement nos actions en faveur des personnes en difficulté spécifique

REFUSER LA FATALITE DE L'EXCLUSION

FONDATION DE NICE Palanage Saint-Pierre Actes

*TSO : Traitements Substitution Opiacés *HLM : HORS LES MURS

MISSION ET FONCTIONNEMENT

La mission des Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT)

La mission des Appartements de Coordination Thérapeutique est définie par l'article 1 du Décret n°2002-1227 du 3 octobre 2002.

Il précise que les ACT fonctionnent sans interruption et hébergent à titre temporaire des personnes en situation de fragilité psychologique et sociale et nécessitant des soins et un suivi médical, de manière à assurer le suivi et la coordination des soins, à garantir l'observance des traitements et à permettre un accompagnement psychologique et une aide à l'insertion.

Les Appartements de coordination Thérapeutique de la Fondation de Nice PSP/ACTES ont pour projet d'héberger à titre temporaire des hommes, des femmes et des couples, avec ou sans enfants atteints de maladies chroniques invalidantes, en situation de précarité et de fragilité psychologique nécessitant des soins et un suivi médical.

Ainsi, notre action permet dès l'admission l'accès à un hébergement temporaire et un accompagnement médico-social adapté.

ACT 6 BD TZAREWITCH

Nous fonctionnons du lundi au vendredi, le matin de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h00 sauf le mardi après-midi (réunion équipe pluridisciplinaire).

Une équipe pluridisciplinaire permettant un regard et un accompagnement global des personnes hébergées. L'articulation entre les différentes spécificités des professionnels, en multiréférence, permet une prise en charge globale de qualité.

Le colloque de la Fédération Santé Habitat

Participer au colloque national de la Fédération Santé Habitat (FSH) est une occasion unique pour l'équipe des ACT de prendre du recul, de s'inspirer et d'échanger avec d'autres acteurs engagés dans l'accompagnement des personnes atteintes de maladie chronique et en situation de grande précarité.

Ce rassemblement a mis en lumière des questions centrales pour notre travail : comment mieux articuler santé, logement et accompagnement social ? Comment renforcer la coopération avec les autres acteurs du territoire ? Comment attirer et fidéliser des professionnels dans un secteur où l'engagement est aussi fort que les difficultés du quotidien ?

Parmi les interventions marquantes, plusieurs points nous concernent directement :

- Un accompagnement global : parce que la santé ne peut pas être dissociée du logement, du lien social et de l'accès aux droits.
- Le logement comme levier de stabilisation : inventer des solutions adaptées aux personnes en grande précarité, notamment celles en souffrance psychique.
- L'impact du stress et de la précarité sur la santé : comprendre ces mécanismes nous permet d'affiner nos pratiques et notre posture auprès des bénéficiaires.
- La participation des usagers : donner une vraie place aux personnes accompagnées pour qu'elles deviennent actrices de leur parcours et de leur passage aux ACT.

Au-delà des discussions, les forums interactifs ont permis de découvrir des expériences concrètes et inspirantes comme l'idée d'un guichet unique d'admission en ACT, le travail des équipes mobiles, ou encore les pratiques de pair-aidance. Autant d'initiatives qui peuvent nourrir nos réflexions et nos actions.

Assister à ce colloque, c'est aussi prendre le temps de sortir du quotidien, de rencontrer d'autres professionnels, de confronter nos expériences et de s'ouvrir à de nouvelles perspectives. C'est dans ces échanges que naissent des idées, des envies d'améliorer nos dispositifs et de renforcer notre impact.

Finalement, ce type d'événement est essentiel pour se former, pour valoriser notre travail et pour continuer à construire ensemble un accompagnement toujours plus juste et efficace. On ne peut pas avancer seuls, et ce colloque nous rappelle à quel point le partage d'expériences et la mise en réseau sont précieux

LA COORDINATION DU PARCOURS DE SOIN AUX ACT

Aux ACT, l'accompagnement médical n'est pas un simple suivi : c'est une reprise de contact avec le soin, souvent après des années de rupture. Les personnes accueillies arrivent avec des pathologies chroniques, parfois lourdes, mais surtout avec un rapport à la santé abîmé par la précarité, l'errance ou des expériences médicales compliquées.

Dans ce contexte, l'équipe médicale joue un rôle essentiel. Elle prend le temps d'écouter, d'expliquer, de rassurer. Elle coordonne les soins avec les acteurs du territoire, évite les ruptures, facilite l'accès aux spécialistes. C'est une présence régulière, concrète, qui permet de réinscrire la santé dans le quotidien.

L'objectif n'est pas seulement d'améliorer l'état de santé, même si c'est souvent le cas, mais aussi de redonner du pouvoir d'agir aux personnes, comprendre leur pathologie, gérer un traitement, préparer la sortie et la suite du parcours.

L'accompagnement médical en ACT, c'est remettre la santé à portée de main, dans une approche globale et humaine, où l'équipe soigne autant les corps que les trajectoires de vie.

136 consultations de médecine en 2024

En France, contrairement à beaucoup d'autres pays de même importance et avec le même type de système de santé, le soin peut être encore considéré et appréhendé sous un angle souvent unique d'un traitement curatif et d'une approche biomédicale.

La prévention, l'éducation et la promotion de la santé, la démocratie sanitaire restent encore souvent ignorées et sont le parent pauvre de notre médecine.

Mais ce rapport au soin et cette manière de concevoir la santé globale, physique, mentale, sociale et le bien-être d'un individu, comme le définit l'OMS, sont en train de changer sous l'impulsion à la fois des patients eux-mêmes, d'une génération de soignants plus jeunes et plus novateurs et de dispositifs médico-sociaux différents et pluridisciplinaires.

Philippe, médecin

783 entretiens infirmiers en 2024

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL AUX ACT

L'accompagnement social en ACT est un véritable pivot dans le parcours des personnes accueillies. Il permet de stabiliser des situations souvent marquées par la précarité, la maladie, et les ruptures de parcours. En travaillant sur l'accès aux droits, la gestion du quotidien, et la coordination des soins, il crée les conditions d'un mieux-être durable.

Au-delà de la réponse à l'urgence, cet accompagnement favorise la reprise d'autonomie, la reconstruction de repères, et l'élaboration de projets de vie : relogement, retour à l'emploi, insertion sociale. Il contribue aussi à lutter contre l'isolement, en recréant du lien et du soutien dans un cadre bienveillant et sécurisant.

C'est un accompagnement global, tourné vers l'humain , qui ouvre des perspectives concrètes à des personnes souvent exclues des dispositifs classiques

775 entretiens sociaux réalisés en 2024

41 bénéficiaires reçus par les professionnels de service social en 2024

« L'accompagnement social au sein du service des ACT s'articule autour d'une évaluation de la situation administrative, sociale et financière de la personne accompagnée effectuée dès son admission et son accueil.

Le travailleur social peut s'appuyer sur différents moyens d'intervention comme l'entretien individuel, la visite à domicile, les instances de réunion ou encore les rencontres avec les partenaires pour soutenir l'autodétermination de la personne dans la définition et la mise en œuvre de son projet personnalisé (facilitation de l'accès aux droits et aux démarches administratives, aide à l'insertion sociale et professionnelle, sécurisation de la fin de l'accompagnement notamment par rapport au relogement etc.).

Cet accompagnement se fait au plus près des besoins de la personne, en tenant compte de ses ressources mais aussi de sa singularité et sa temporalité afin de mettre en place un cadre bienveillant et sécurisant pour pouvoir se réinscrire dans un parcours de vie personnalisé.

Emmanuelle, conseillère en économie sociale et familiale / Jérôme, éducateur spécialisé

LE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE AUX ACT

La psychologue rencontre chaque usager au cours de la période d'accueil. Ce premier entretien est l'occasion d'établir un premier contact, d'interroger le rapport à la santé mentale et de signifier la possibilité d'un suivi psychologique. Le cadre, la forme et le rythme de ce suivi peuvent varier avec chaque usager, toujours au cas par cas.

Ainsi, les entretiens peuvent avoir lieu dans le bureau de la psychologue au sein du service, à domicile ou en extérieur (dans un café, un parc...), en fonction de ce qui permet à la parole de se déployer. Les échanges peuvent s'inscrire dans un entretien par la parole ou être médiatisés par différents supports (musique, écriture, dessin, argile...).

De plus, l'accompagnement peut répondre à une demande de soutien psychologique régulier, à un besoin ponctuel ou encore à un travail sur une dimension particulière de l'histoire de la personne : sa maladie, un événement de vie passé ou actuel, ses relations avec son entourage social et familial...

41 patients reçus par la psychologue en 2024

Aux ACT, le suivi psychologique individuel constitue un axe central de l'accompagnement proposé par la psychologue. Il vise à offrir un espace d'écoute et de parole permettant l'élaboration psychique des angoisses et conflits internes liés à la maladie et aux parcours de vie complexes.

S'inscrivant dans une approche de la clinique psychanalytique, il s'agit d'accueillir la souffrance et d'explorer le lien entre la maladie du corps et la dimension psychique. Ce travail favorise la prise de conscience avec la visée de rendre ce vécu plus supportable, qu'il s'agisse de la maladie elle-même ou de vies souvent marquées par les ruptures, les abandons, la précarité, l'errance, l'addiction et autres symptômes.

347 entretiens psychologiques réalisés en 2024

*Propos recueillis auprès de Margot.K, psychologue aux ACT

« Je souhaiterais être aidé sur la partie administrative »

Résident(e) des ACT

LA JOURNEE D'EXPRESSION DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

LES DIFFÉRENTS COPIL RÉALISES EN 2023

- Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA)
- Directives anticipées
- Aides financières
- Livret d'accueil
- Règlement de fonctionnement
- Règlement intérieur
- Les sanctions

« Faut me pousser »

« Non je participe pas, rien ne m'empêche de participer. Je vais participer de temps en temps. »

A la question sur la participation aux activités collectives

Le 6 décembre 2024 s'est tenu un groupe d'expression réunissant 16 personnes accompagnées et une dizaine de professionnels des ACT, dans une ambiance conviviale et participative. Organisée par un comité de pilotage mêlant professionnels et usagers, cette journée avait pour objectifs principaux d'inaugurer la nouvelle salle dédiée aux bénéficiaires, de partager un moment de rencontre autour d'un petit déjeuner et d'activités ludiques, de valoriser les actions menées au cours de l'année, et surtout de recueillir la parole des usagers autour de plusieurs thématiques.

La matinée a débuté dans la nouvelle salle des usagers, pensée comme un lieu de détente et de convivialité. Jeux, échanges et bonne humeur ont marqué ce premier temps, suivi d'un visionnage photo retraçant les nombreuses activités collectives proposées en 2024. Ce visionnage a permis de valoriser la richesse des propositions et l'implication des participants.

“Avoir un appartement sur Nice près de ma famille”

Résident(e) des ACT

LA JOURNEE D’EXPRESSION DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

“Quelqu’un pour nous apprendre à se servir d’un ordinateur”

Résident(e) des ACT

Au cœur de cette journée d’échange, les personnes accompagnées ont pu s’exprimer librement autour de plusieurs thématiques les concernant directement. La salle des usagers, fraîchement inaugurée, a été globalement bien accueillie, même si des améliorations ont été suggérées : plus de confort, d’équipements et un espace mieux adapté au calme. L’équipe, à l’écoute, a répondu avec transparence sur les contraintes et les aménagements à venir.

Les besoins en matière d’autonomie administrative ont aussi été largement exprimés : apprendre le français, se familiariser avec l’outil informatique, comprendre ses droits. Là encore, les professionnels ont rappelé les dispositifs existants et proposé un accompagnement personnalisé.

Quand il s’agit de penser « l’après ACT », les attentes sont claires : un logement stable, un environnement sécurisé, du soutien, et parfois simplement un peu de réassurance pour franchir le cap. L’équipe a réaffirmé son rôle d’appui, tout en précisant les limites du dispositif.

La question des activités a suscité des réactions diverses : certains s’y investissent pleinement, d’autres se disent freinés par la santé ou le manque d’envie. Quelques idées neuves ont émergé – chanter, danser, jouer – et seront explorées. La boîte à idées, elle, a élargi le champ : numérique, inclusion, entraide… autant de pistes à creuser collectivement.

Le tout s’est déroulé dans une ambiance bienveillante, entre jeux, repas partagé et rires. Et pour prolonger l’élan, un petit déjeuner collectif sera désormais proposé chaque vendredi matin. Un pas de plus pour faire vivre l’esprit du collectif, au quotidien.

LES ATELIERS COLLECTIFS

Visite musée Picasso

L'année 2024 a maintenu sa forte inscription dans les activités collectives.

Nous avions à cœur d'inscrire ces activités comme un outil incontournable de notre accompagnement.

A la suite des comités de pilotage, les activités collectives ont perduré et cette année, 215 séances ont été réalisées pour un total de participation de 26 personnes accompagnées.

Ces temps ont été une vraie réussite puisque pas moins de 215 activités ont été réalisées sur l'année 2024

Atelier Micro-Folies

Atelier décoration halloween

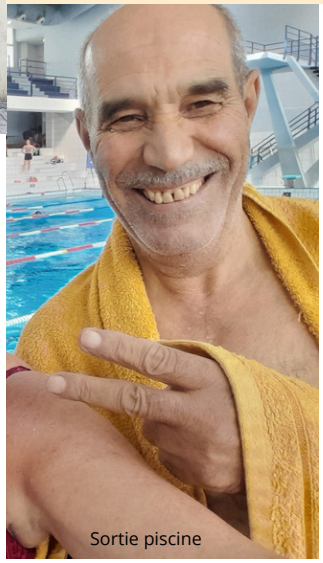
Sortie piscine

Sortie bateau

Les activités collectives dans les Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) sont bien plus qu'un simple loisir : elles jouent un rôle clé dans l'accompagnement des usagers. Elles permettent de rompre l'isolement, souvent renforcé par la maladie et la précarité, en créant du lien et en favorisant le partage d'expériences.

Ces moments collectifs offrent un cadre sécurisant et bienveillant, où chacun peut reprendre confiance, s'exprimer et retrouver une place active au sein d'un groupe. C'est aussi un moyen de renforcer le pouvoir d'agir, en donnant aux usagers la possibilité de s'impliquer, de décider et de devenir acteurs de leur parcours.

Ces activités ont un impact concret sur le quotidien : elles aident à travailler des compétences essentielles comme la gestion des émotions, la communication et l'autonomie. Elles sont aussi un bon levier pour diffuser des informations utiles (droits, santé, logement) et sensibiliser aux pratiques favorisant le bien-être.

Enfin, elles renforcent la cohésion entre les résidents et inscrivent les ACT dans une dynamique d'inclusion et d'accompagnement global. C'est un véritable outil qui améliore la qualité de vie et favorise le rétablissement des usagers.

DPA

GRAND FORMAT

LE DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR

Le Développement du Pouvoir d'Agir (DPA) est bien plus qu'un concept : c'est une approche qui transforme la manière dont nous accompagnons les personnes au sein des Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT). Il s'agit de sortir d'une posture d'aide classique pour encourager les personnes à redevenir actrices de leur parcours, à retrouver une capacité de choix et à reprendre la main sur leur vie.

La Fondation de Nice place au cœur de ses orientations stratégiques une approche globale, inclusive et participative de l'accompagnement social et médico-social. L'objectif est de ne pas seulement proposer un hébergement ou un accès aux soins, mais bien de favoriser l'autonomie, la dignité et l'engagement des personnes accompagnées.

Le DPA s'inscrit pleinement dans cette vision :

Agir AVEC et non pour : il ne s'agit plus d'apporter des solutions toutes faites, mais d'accompagner chaque personne dans la définition de ses propres objectifs.

Soutenir l'expression et la participation, en renforçant le pouvoir d'agir, nous encourageons les bénéficiaires des ACT à prendre part activement aux décisions qui les concernent, tant dans leur accompagnement que dans la vie collective de l'établissement.

Créer des espaces d'échange et de coconstruction, en intégrant le DPA, les ACT favorisent des dispositifs où les bénéficiaires peuvent partager leurs expériences, s'entraider et proposer des améliorations dans leur parcours d'accompagnement.

GRAND FORMAT

LE DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR

Concrètement, cette approche se traduit dans les pratiques quotidiennes par :

Un accompagnement individualisé et évolutif où chaque personne est accompagnée dans l'identification de ses ressources et de ses capacités d'action, avec une posture de soutien et non d'assistance.

Des outils concrets comme les entretiens motivationnels, la pair-aidance, les ateliers participatifs, les groupes d'échange… autant de leviers qui permettent aux usagers de renforcer leur autonomie et leur confiance en eux.

Un regard porté sur les forces et non uniquement sur les vulnérabilité, en valorisant les compétences et en reconnaissant les réussites, nous favorisons une dynamique positive qui encourage la personne à avancer à son rythme.

L'intégration du DPA dans la pratique des ACT permet de changer le rapport entre professionnels et bénéficiaires. Plutôt que d'être des « aidants » qui prennent en charge, nous devenons des facilitateurs, qui accompagnons la reprise de pouvoir des personnes sur leur propre vie. Cette posture transforme aussi la manière de travailler, en favorisant une approche plus participative. Nous coconstruisons des accompagnements plus adaptés et plus proches des besoins des personnes.

Le Développement du Pouvoir d'Agir n'est pas une simple méthode, mais une philosophie d'intervention qui résonne profondément avec la mission de la Fondation de Nice. En l'intégrant pleinement aux pratiques des ACT, nous renforçons notre engagement à accompagner chaque personne dans la dignité, le respect et la valorisation de ses propres ressources.

CONCLUSION

L'année 2024 marque, pour les Appartements de Coordination Thérapeutique, une nouvelle étape dans notre engagement en faveur des personnes atteintes de maladies chroniques.

Avec le déploiement de 3 places supplémentaires, nous avons pu élargir nos services à des personnes requérantes et ayant besoin de notre accompagnement global, centré sur la personne et respectueux de son parcours de vie.

Dans un contexte socio-économique complexe, nos équipes ont su maintenir un niveau d'exigence et de qualité, en développant sans cesse des actions innovantes et adaptées aux besoins des publics les plus vulnérables. L'intégration progressive du Développement du Pouvoir d'Agir (DPA) a renforcé notre posture d'accompagnement, fondée sur la confiance, l'écoute et l'autonomisation.

Ce rapport d'activités illustre la diversité et la richesse de nos interventions : accès aux soins, accompagnement social, soutien psychologique, ateliers collectifs et dynamisation du pouvoir d'agir.

Ces actions s'inscrivent dans un processus d'amélioration continue, nourri par les échanges avec les personnes accompagnées et les partenaires du territoire.

À travers ce rapport, nous avons voulu rendre hommage à toutes ces histoires, ces efforts parfois silencieux, ces petites victoires du quotidien. Nous avons aussi voulu montrer que derrière chaque action, il y a une intention : celle de faire équipe avec les personnes accueillies, de croire en elles, même (et surtout) quand elles doutent d'elles-mêmes.

Plus que jamais, nous savons que notre force réside dans ce lien tissé avec les personnes que nous accompagnons, dans notre capacité à travailler ensemble, professionnels, partenaires et bénéficiaires, pour envisager des solutions..

Nous abordons 2025 avec la même volonté : consolider les acquis, répondre aux nouveaux défis, et poursuivre notre engagement en faveur de l'inclusion, de la dignité et du respect des droits fondamentaux. Ce travail ne serait possible sans la mobilisation de nos équipes, la confiance de nos partenaires et l'implication active des personnes que nous accompagnons.

L'équipe de direction

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, un remerciement particulier pour les personnes accompagnées qui ont accepté d'apparaitre dans ce rapport d'activités ainsi que celles qui ont participé à sa rédaction par leur témoignage.

Nous souhaitons également encrer une page de ce rapport d'activités pour exprimer notre gratitude envers chacun des professionnels des Appartements de Coordination thérapeutique pour leur engagement sans faille et leur disponibilité remarquable au service des personnes que nous accompagnons.

Le travail quotidien au sein des ACT va au-delà de la simple présence psycho-médico-sociale, c'est un véritable engagement qui incarne l'esprit d'équipe et de solidarité.

Nous tenons à vous remercier également pour toutes vos contributions à ce rapport d'activités, qui permettront aux lecteurs d'avoir un regard plus précis et imagé sur les multiples accompagnements qui sont proposés.

Nous souhaitons par la même occasion remercier l'ensemble de nos partenaires internes et institutionnels avec qui nous pouvons articuler nos spécificités afin d'offrir un accompagnement global de qualité.

Nous remercions l'ARS qui soutient et finance nos actions, nous permettant d'agir et d'assurer une prise en charge au plus près des besoins des personnes hébergées malheureusement atteintes de maladies chroniques invalidantes et impactées par la précarité.

Merci à tous,

L'équipe de direction du domaine d'Activités Santé/Addictions